



Cabinet

Leader parlementaire de l'opposition officielle

Québec, le 19 mars 2019

Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire général
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Bureau 2.54
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous me permettez, au nom du député de La Pinière, de vous transmettre le libellé de la motion que nous souhaitons débattre ce mercredi 20 mars, à la rubrique des affaires inscrites par les députés de l'opposition et ce, conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice de cabinet,

Anik MONTMINY

p.j.

19/03/19
gh 36

Affaires inscrites par les députés de l'opposition
(Art. 97 et ss. RAN)

« QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement caquiste de respecter son engagement de rembourser 1,4 milliard de dollars aux clients d'Hydro-Québec. »

Présentée par le député de La Pinière

Le mercredi 20 mars 2019

19/03/19

9h36

